Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie Jeunes Amigos Inc.	2019550	Le 10 juillet 2025
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie Jeunes Amigos Inc.		(506) 377-5437
Adresse		
83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Paula Morin		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (v) les antécédents médicaux de l'enfant et une copie de son dossier d' immunisation ou une copie d'une exemption.	24(1)(b)(v)	14 juil. 2025	
Commentaires : Les antécédents médicaux dans 1 sur 11 des dossiers d'enfant est manquant. Les antécédents médicaux de l'enfant doivent être présent dans le dossier de chaque enfant inscrit. L'administratrice a envoyé un couriel aux parents afin de recueillir ses informations.			
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	11 juil. 2025	10 juil. 2025
Commentaires : L'inspectrice a observé une structure fixe à l'extérieur de type "monkey bar". Une demande de changement doit être envoyée à la mentore en assurance qualité avant toute modification. Une telle demande a été reçue de l'exploitante avant le départ de l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

L'inspectrice est sur les lieux pour effectuer une inspection de renouvelement.

Lors de l'inspection, plusieurs activités variées ont été observées : les jeux libres, une activité dirigée (bricolage d'une pieuvre), le lavage des mains, la collation (boîte à dîner), les jeux extérieurs, le dîner (boîte à dîner), une période de relaxation avec musique douce, ainsi que des jeux dirigés dans le sable.

L'inspectrice a constaté que les enfants s'amusaient avec divers jouets, tels que de petites voitures, des tricycles (4-5), des cerceaux, des ballons, etc. Ils profitaient également des structures de jeu fixes ainsi que d'un jardin.

Le ratio enfants personnes éducatrices est conforme à la réglementation en vigueur.

original signé par Paula Morin	Le 10 juillet 2025
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
original signé par Sophie Gauvin	Le 10 juillet 2025
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date